

## Omar Radi, au cœur de la tempête

Barlamane.com | 15:17 - 3 août 2020



**L'enquête pour réception de fonds étrangers déclenchée contre le journaliste controversé Omar Radi a abouti à des conclusions explosives. Soupçonné de «porter atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat» et «de mener des contacts avec des agents de pays étrangers pour nuire à la situation diplomatique du Maroc», il risque gros.**

Omar Radi a été placé en détention, mercredi 29 juillet, pour «viol» et «réception de fonds étrangers en vue de porter atteinte à la sécurité intérieure de l'État», ont annoncé les autorités marocaines. Il a été transféré à la prison d'Oukacha à Casablanca et son procès doit commencer le 22 septembre. Le parquet a réclamé également une enquête sur des «délits relatifs à l'attentat à la pudeur avec violence et viol», après une «plainte déposée par une citoyenne».

Omar Radi, condamné en mars à quatre mois de prison avec sursis pour outrage à magistrat, fait également l'objet d'une enquête «au sujet de la réception de fonds de parties étrangères en vue de porter atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat» et «de mener des contacts avec des agents de pays étrangers pour nuire à la situation diplomatique du Maroc». Selon nos sources, les premières conclusions de l'enquête sont bouleversantes.

La BNPJ (brigade nationale de la police judiciaire) a élaboré, dans le cadre de l'instruction préliminaire, le 29 juillet, la procédure judiciaire contre Omar Radi pour «atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat et entorse aux dispositions du Code des impôts et pour évasion fiscale». Il a été auditionné, à 12 reprises, du 25 juin au 25 juillet, au même titre que Abderrahim Kassou, Mohamed Soubhi et Khalid Chahid (respectivement, président, secrétaire général et trésorier de l'association «Alternatives», partenaire de la société civile sur le compte de laquelle Omar Radi recevait des fonds provenant de l'étranger). Cette procédure porte, notamment, sur des PV d'interception, sous l'autorité de la justice, de communications téléphoniques effectuées par le mis en cause et des messages qu'il a transmis ou reçus via des moyens de télécommunications.

Omar Radi est ainsi suspecté d'implication dans des actes criminels portant atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat, et ce, à travers des liens douteux entretenus avec des parties étrangères visant à attenter à la situation diplomatique du Maroc et à écorner son image à l'international. Le mis en cause recevait en contrepartie des fonds de façon directe et indirecte de la part de parties étrangères destinés à financer des activités et de la propagande pour déstabiliser la loyauté des citoyens envers l'Etat marocain et les institutions.

### **Des relations ambiguës entretenues avec des diplomates hollandais accrédités au Maroc**

Omar Radi cultivait des contacts suivis avec des diplomates hollandais accrédités au Maroc pour porter atteinte à la situation diplomatique du Maroc, en l'occurrence Frank Huisigh (deuxième secrétaire près cette légation chargé des questions politiques, ayant exercé en cette qualité jusqu'au mois d'octobre 2018), ainsi qu'Arnauld Simon (ayant exercé à cette même légation durant l'année 2013). À ce titre, Omar Radi a refusé de fournir des renseignements sur ses relations avec ces diplomates, ainsi que les services qu'il rendait à ce pays étranger ayant à l'occasion des événements d'Al-Hoceïma exprimé des positions hostiles aux intérêts du Royaume, précisent nos sources.

Contrairement à ses déclarations, l'enquête a établi qu'Omar Radi entretenait des rapports personnels avec Frank Huisigh en tant que chargé des affaires politiques et qu'ils ont eu plusieurs rencontres qu'il a tenté de dissimuler au même titre que les services douteux qu'il lui rendait et qui n'avaient aucun lien avec son travail de journaliste. Il a, également, reconnu avoir eu des contacts directs et téléphoniques avec un responsable à l'ambassade des Pays-Bas à Rabat, nommé Arnauld Simon, au même titre qu'une diplomate hollandaise dont il dit ne pas se rappeler le nom et ce,

durant la période coïncidant avec les événements du Rif. Auditionné à nouveau sur ces rapports collusoires avec les diplomates hollandais, il a refusé de donner des réponses.

Omar Radi a également nié tout rapport direct avec les diplomates hollandais avant d'être confronté à la teneur des SMS qu'il échangeait avec Frank Huisingsh qui prouvaient le contraire, dès lors que le mis en cause tenait des rencontres avec cet étranger à chaque fois qu'il le lui demandait. De plus, les relations suivies de Omar Radi avec les diplomates hollandais chargés des affaires politiques ou culturelles qui se sont relayés de 2013 à 2018 à le contacter de manière régulière, démontrent que le mis en cause entretenait des rapports «institutionnalisés» avec cette légation et qu'il accomplissait une mission de renseignement qu'il a continué d'effectuer en leur faveur et qui n'avait aucun lien avec son travail de journaliste.

De même, les précautions sécuritaires prises par Omar Radi pour dissimuler ses contacts avec les diplomates en question sont une preuve de plus de sa conscience quant au caractère dangereux du rôle qu'il jouait et de la nature des missions douteuses qui lui étaient confiées par ces étrangers, notamment des renseignements recueillis de 2016 à 2018, sous couvert de son travail «journalistique», auprès des agitateurs rifains à Al-Hoceïma sur «le Hirak du Rif».

### **Des liens avec l'agent du renseignement britannique Clive Newell «MI.6» et «G3 Good Governance Group Limited»**

En outre, Omar Radi a avoué avoir été contacté, en 2018, par Clive Newell (consultant de «G3 Good Governance Group Limited») auquel il a fourni des informations sur le secteur de transferts d'argent et sur la société «Cash Plus». À cet effet, il a réitéré être un expert dans le domaine des finances et de l'économie, raison pour laquelle il a été sollicité par l'organisation précitée, tout en ajoutant que les documents justifiant ses correspondances avec l'entité en question sont mis à la disposition de son avocat et qu'il ne les remettra qu'à la justice.

Dans ce cadre, il a affirmé que la nature des consultations qu'il fournissait à son contact Clive Newell concernait les transactions financières au Maroc et l'agence de transfert d'argent «Cash Plus», tout en précisant que la méthodologie de travail et les grandes lignes de la mission qu'il devait exécuter lui ont été explicitées par ce ressortissant étranger.

Omar Radi faisait office d'agent à la solde de Clive Newell, qui n'est en réalité qu'un agent du service de renseignements extérieurs du Royaume-Uni «MI.6», dont l'identité a été dévoilée sur des sites Internet. Newell a été chargé autrefois de missions de

renseignements dans plusieurs foyers de tension, à l'instar de l'Iran et de l'Afghanistan, confirment les mêmes sources.

En revanche, l'enquête a dévoilé qu'Omar Radi s'entretenait régulièrement avec son agent recruteur britannique par le biais de plusieurs moyens de communication, particulièrement le système de messagerie instantanée WhatsApp et le logiciel qui permet de passer des appels téléphoniques Skype, et ce, afin de sécuriser ses contacts, auquel il fournissait des renseignements sur des responsables de sociétés et de banques marocains, sous couvert d'enquête journalistique sur la société «Cash Plus». L'objectif étant de lui permettre de constituer un réseau de sources humaines parmi les principaux actionnaires de la société «Cash Plus».

Dans ce cadre, Omar Radi a refusé de remettre aux enquêteurs les documents justifiant ses correspondances avec «G3 Good Governance Group Limited» arguant qu'ils sont mis à la disposition de son avocat et qu'il ne les remettra qu'à la justice, sous prétexte qu'il s'agit de documents régis par le secret professionnel. Or, le travail de consulting économique ne recèle aucun secret. Par la suite, il allait diffuser des parties de ces correspondances sur un site électronique contrairement à ses prétentions de vouloir sauvegarder le secret professionnel de ces documents.

### **Des informations collectées pour le compte de «K2 intelligence limited»**

Les déclarations d'Omar Radi au sujet de sa relation avec cette organisation ont été marquées par la contradiction : il a avancé dans un premier temps que la mission qui lui a été confiée, moyennant finances, consistait à collecter des renseignements sur le secteur bancaire à la bourse de Casablanca, avant de se rétracter pour avancer que cette consultation présumée concernait le secteur agricole, notamment celui de la production des dattes, ce qui prouve la difficulté du mis en cause à dissimuler la réalité de la mission qui lui a été accordé par cette organisation à vocation de renseignement.

### **Collaborations grassement rémunérées, enfumage sur la finalité des opérations d'expropriation de terrains**

Des investigations diligentées sur le compte bancaire du mis en cause ouvert auprès de la BMCI, il s'avère qu'il avait été rendu destinataire de 12 transferts d'argent, via l'association «Alternatives», d'une valeur de 25.000 MAD chacune du 15 juillet 2019 au 28 avril 2020, de la part de l'organisation étrangère «Bertha Foundation», connue pour son déchaînement hostile contre l'intégrité territoriale du Royaume et qui est la propriété d'un sud-africain.

Contrairement aux déclarations de Radi qui a prétendu que ses liens avec cette organisation consistaient à produire des articles de presse sur le droit à la terre, en contrepartie d'une bourse journalistique, il s'est avéré que ces rétributions devaient lui permettre d'accomplir un plan d'action préalablement établi par cette ONG à dessein de semer le doute sur la finalité des opérations d'expropriation de terrains, dans une tentative de relier ceci à une présumée politique publique, l'objectif étant de susciter un sentiment d'injustice sociale chez le citoyen marocain.

Omar Radi a reconnu qu'en dépit de l'encaissement régulier des fonds octroyés par «Bertha Foundation», sans jamais remplir sa part du contrat présumé avec cette ONG consistant à élaborer des articles ayant trait au dossier des terres collectives au royaume, ce qui prouve que sa mission avait une nature de renseignement visant à ébranler la loyauté des citoyens envers les institutions nationales.

### **Évasion fiscale**

Par ailleurs, l'enquête a démontré qu'Omar Radi est également impliqué dans l'évasion fiscale de manière systématique en évitant de déclarer ses revenus, produit de son travail prétendument journalistique et consultatif et ce, comme le prouve les transferts d'argents sur son compte bancaire, ainsi qu'à travers les organismes de transfert de fonds. Dans ce cadre, il s'avère que le mis en cause a reçu via «Western Union» Des mandats de l'étranger totalisant la somme de 5.105,047 dollars américains, ainsi que sur son compte bancaire à la BMCI, d'un nombre important de transferts bancaires à partir de l'étranger, totalisant la somme de 105.055,66 MAD.

---